



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Septembre 2019: le taux de chômage se maintient à 3,3 %**

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud reste inchangé à 3,3 % à la fin du mois de septembre 2019. Depuis le début de cette année, les chômeurs inscrits dans le canton de Vaud ont reculé de 2345 personnes, soit une baisse de 14,5 % en huit mois.**

Le nombre de chômeurs inscrits <sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud reste stable à 13'858 en septembre 2019, soit 82 personnes de plus qu'à la fin du mois d'août 2019 (+0,6 %).

L'effectif des demandeurs d'emploi <sup>(2)</sup> progresse quant à lui à 22'990 personnes (+444, soit +2,0 %).

Au cours du mois de septembre 2019, les ORP vaudois ont inscrit 3262 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2817 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 3792, en légère baisse par rapport à août 2019 (-10,0 %).

Par rapport au mois précédent, la plupart des catégories de chômeurs voient leurs effectifs rester stables ou diminuer. Les plus importants replis mensuels selon les groupes de professions concernent les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-71 chômeurs), et les « employés de maison, nettoyeurs de locaux » (-35). Les jeunes de moins de 20 ans (-150 chômeurs) et les personnes sans formation professionnelle (-53) enregistrent également une diminution de leurs effectifs.

Sur le plan régional, cinq districts voient leur taux de chômage augmenter ce mois : avec +0,1 point pour Morges (2,6 %), Nyon (2,8 %), Aigle (3,3 %), Lausanne (4,5 %) et +0,2 point pour le district de Lavaux-Oron (2,7 %). Les districts de l'Ouest lausannois (3,8 %) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (3,5 %) fléchissent de 0,1 point tandis que les autres districts conservent un taux de chômage stable.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève

à 2668, en recul de 2 personnes en un mois (-0.1 %) et de 88 en un an (-3.2 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 2,9%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 70 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

*(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.*

*(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail